

## BOURGUEIL ACCUEIL & LOISIRS

Conseil Administration du

26 Aout 2021

**Membres Présents** : Audebeau Hélène, Bichon Danièle, Cauvin Richard, Henry Patrice, Moreau Didier, Moreau Nicole, Moreau-Leclerc Chantal, Priou Maryse, Seguin Chantal, Soler Marc & Villette Dominique.

**Membre Absent excusé** : Morse Paul

Début Séance 10 heures 35

-Approbation du Conseil d'Administration du 10 Juin 2021

Le Procès verbal du Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Remarque du T.A Attention au maintien de l'adhésion à 10€ participation individuelle décision prise lors de ce dernier CA.

-La disponibilité des locaux de l'Ancienne École Albert Ruelle.

La réponse de la mairie quant à l'accord de mise à disposition minimum jusque 31 décembre 2021. (la seule proposition actuelle ou retour dans les locaux de l'Ancienne Mairie.)

Une éventuelle proposition de Salles distancées est soumise par la Mairie

Affaire à suivre.

-Le retour des Animateurs suite à convocation pour le mardi 31 aout (les réengagements mais aussi les démissions).

Démissions

Aquarelle les 2 responsables matin et après-midi

Anglais ANME02 suspendu pour 2 Années

Français Anglophones 2 démissions

Dictée Démission

Informatique possible sans internet Raison ORANGE.

Atelier culinaire salle ré-autorisée donc selon les dates proposées par l'Animatrice.

Activité manuelles suspendues depuis 2 ans.

La reprise pour certaines activités, déjà annoncée au travers du site est déjà affiché sous les Halles. (Beaucoup d'adhérents n'ont pas internet chez eux.)

Certains Animateurs n'ont pas répondu au mail qui leur été adressé afin d'avoir une visibilité de reprise. C'est toujours dommage !

L'aquagym pourrait reprendre à compter du 13 septembre selon les Responsables de la Piscine d'Avoine, le choix du CA est de reprendre le Lundi 27 Septembre 2021.

Les renouvellements Adhésions sont d'ores et déjà programmés pour les 30 et 31 Aout 2021 ainsi que les 2 et 3 septembre 2021y compris les réinscriptions pour l'Aquagym.

Proposition de créer un créneau pour « initiation Bridge », un mail d'information va être diffusé et la suggestion du Jeudi matin 10 h à 12 h sera proposé. Le minimum de participants doit être 4 personnes.

Nous sommes donc à la recherche d'une diversité d'activités qui pourrait permettre aux adhérents d'avoir un choix plus important.

La Commission de Sorties :

Prévisions à sortir rapidement du « chapeau » afin de montrer que tout recommence.

Puy du Fou par exemple en juin 2022.

*Nous subissons indirectement les mauvaises conséquences d'un report  
Sortie de Versailles qui n'a pas abouti mais organisé « Hors BAL ».*

Notre Bureau va essayer de trouver une issue afin de redonner confiance à nos adhérents pour continuer à proposer des sorties cohérentes et surtout, il sera impératif que les devis soient acceptés avec une Assurance Annulation.

Les participants devront avoir réglé l'intégralité de l'engagement de l'inscription avant le jour « J » de la prestation.

Le point du Trésorier Adjoint :

En gros un exercice de disette :

Pas mal de cotisations de début de saison 3340€ ont permis de faire face aux frais fixes 3000€ annuels environ.

Peu de recettes moins de dépenses de fonctionnement

Inquiétude niveau nombre de cotisants

689 euros de tickets vendus

Attention à la reprise si seulement 3000€ (cette saison) de rentrées aucune festivité ne pourra avoir lieu.

Les états financiers sont corrects mais on subit tout de même cette « non activité » pour crise sanitaire.

Activité Cyclo :

La fête de la nature 25 septembre 2021 organisée par la Mairie

L'organisation faite par la Mairie notre Assureur GMF nous demanderait un avenant de 55€ pour couvrir l'Assurance de cette animation avec des Adhérents de BAL (les Cyclistes).

L'engagement financier est-il jouable ? Oui pour tous les membres du CA présents.

-le Trésorier-Adjoint nous communique les résultats financiers de la Saison.

C'est l'AG qui votera la possibilité d'une augmentation de la cotisation si les finances venaient à être en chute libre.

-la position à définir et à mettre en action pour notre Assemblée Générale quant au contrôle du « Pass Sanitaire » et éventuellement la possibilité d'un « pot de l'Amitié », les restrictions et obligations sanitaires concernant les Associations, évoluant quasi au quotidien !!

Tous les adhérents ont été destinataires du lien qui nous informe sur les restrictions sanitaires au jour le jour.

Le « Pass Sanitaire » sera obligatoire pour accéder à la Salle des Fêtes le jour de l'Assemblée Générale. Deux membres du Conseil d'Administration seront susceptibles d'accepter de scanner les PASS.

Le débat porte sur l'obligation de vérifier la validité du Pass à l'entrée des Salles d'Activité.

Nous devons suivre les instructions conformément aux écritures gouvernementales.

Nous attendrons le moment propice pour annoncer ou non le Pot Amical toléré par la Mairie.

Le Forum des Associations se déroulera sur le parking Patinoire Samedi 4 Septembre 21 de 9h30 à 13h.

Il n'y a pas de quorum à respecter lors d'une Assemblée Générale s'il n'y a pas modification prévue dans les Statuts.

La séance est levée à 12 h 05.

Le Président : Dominique Villette.

La Rédactrice : Nicole Moreau.